Chemin faisant

Un retour en Adriatique

Aux dernières nouvelles, nous apprenons que le différend, si compliqué, si aigu quelquefois, et dont la solution paraissait si difficile, entre Rome et Belgrade, vient d'être réglé de façon satisfaisante pour les deux parties. L'accord de l'Italie et de la Yougoslavie, obtenu en principe à la récente conférence de Belgrade, ne peut manquer de servir la cause de la paix. Il a été laborieux. A certains moments on a même pu craindre qu'il ne se réaliserait jamais. Mais en politique il ne faut pas désespérer. Sait-on de quoi demain sera fait ? Rarement peuples ont semblé aussi divisés, aussi irréconciliables que l'Italie et la Yougoslavie. A lire, par exemple, leur presse et leurs polémiques on pouvait se dire que leur réconciliation serait impossible. Dans cette campagne de presse, un de nos confrères italiens, esprit vigoureux et brillant, dont les chroniques excellentes sont fort goûtées à Rome et dans la péninsule, se faisait remarquer par la vigueur de ses coups. Il était comme secoué par une haine fervente. Il étendait à toute la Yougoslavie le ressentiment et même la répulsion qu'éprouvaient les Italiens pour les Croates. Croate! Ce mot jeté avec un hoquet guttural exprimait la colère et le mépris pour les bourreaux du Milanais. C'étaient les Croates qui, d'après nos amis transalpins, avaient laissé les plus sinistres souvenirs du temps de l'occupation autrichienne. Ces mêmes Croates, on les avait retrouvés pendant la grande guerre; ils avaient été pour l'armée italienne les adversaires, les ennemis les plus tenaces et les plus terribles. Quand nous disions aux Italiens que les Serbes étaient nos alliés, qu'ils avaient loyalement et courageusement combattu avec nous et à nos côtés, dans l'armée de Salonique, ils nous répondaient : « Ils sont maintenant avec les Croates. » Notre attitude vis-à-vis de la Yougoslavie les blessait à cause de cela; elle représentait un des nombreux griefs qu'ils nous faisaient... A cette heure, on annonce que sitôt signé l'accord établi à Belgrade, les souverains yougoslaves visiteront Rome. Cette nouvelle ne peut que nous réjouir. La France n'a pas assisté simplement en spectateur sympathique aux longues négociations qui se terminent si heureusement; elle ne les a pas accompagnées de ses vœux platoniques. Elle est intervenue amicalement, pendant les conférences de Rapallo, pour demander instamment au gouvernement de Belgrade de se montrer conciliant et de ne rien négliger afin d'arriver à une entente. Il ne saurait y avoir de doute ni de contestation à ce sujet.

Enfin voilà Fiume revenue à l'actualité! Elle l'a occupée et même accaparée presque à une époque. C'était le temps des malentendus et des incidents détestables franco-italiens, lorsque, mal inspirés, nous avons pris ce port pour base de ravitaillement de nos troupes d'Orient, puis ç'a été le coup de force de d'Annunzio et le règne du « commandant ». Désormais l'*italianità* de Fiume n'est plus en question. Que cette ville fût italienne, cela sautait aux yeux et surtout aux oreilles. Sans doute, par ses constructions récentes, elle présentait le caractère des villes allemandes et hongroises; c'était l'architecture de Vienne et de Budapest. Rien de plus naturel. Le gouvernement hongrois avait une prédilection pour Fiume, son grand port unique. D'autre part son chemin de fer amenait à Fiume — il suffisait d'une nuit de trajet — de la capitale hongroise, les commerçants de l'Europe centrale parlant tous allemand ou presque tous. Aussi vous n'étiez pas étonné quand dans les hôtels, à Fiume, le personnel, en 1919, vous parlait allemand. Les cafés y étaient alors dans le style viennois ou hongrois. J'y ai entendu un orchestre de tziganes excellent, muni de l'inévitable *cymbalum*. J'y ai lu les journaux de Vienne. On pouvait se croire à Budapest. Mais dans la rue, c'était l'italien qui frappait votre oreille à chaque pas. Notez que sous le régime autrichien, le maire portait le titre de *podesta*, qui n'est pas précisément un mot germanique. Il évoquait plutôt la lutte des communes italiennes, au moyen âge. Avant la guerre, les ordres qui arrivaient de Budapest étaient en italien; au tribunal la langue était l'italienne, et le gouvernement hongrois, en entrant en fonctions, venait dans la salle du conseil municipal prêter serment en italien et jurer de respecter les privilèges de Fiume. Cette ville, en effet, a été depuis longtemps indépendante. Une patente de Ferdinand Ier, en 1530, reconnaissait les statuts de la commune de Fiume. Le « magnifique seigneur-capitaine » élu par l'empereur au gouvernement de Fiume faisait, au moment de son entrée en charge, un serment solennel, jurant de conserver et d'amplifier les statuts, lois, droits et privilèges de la commune. Indépendante et italienne, tels sont les traits essentiels de cette ville. Déjà au temps de la Pragmatique sanction la délégation des Fiumains qui l'a signée ne porte que des noms italiens — vingt-huit noms indiscutablement italiens.

Aujourd'hui, à l'occasion des incidents et de la question de Fiume, un Américain arrivant dans cette ville a eu l'idée d'aller au cimetière lire les noms sur les tombes. Cette démarche a donné à la municipalité une inspiration pratique : elle lui a suggéré un referendum au Campo Santo. Les morts aux urnes! Le résultat en a été décisif. Plus de quatre-vingts pour cent des inscriptions sont italiennes. Les chiffres n'ont pas de partialité et l'arithmétique n'est pas la politique.

Si l' « italianité » de Fiume ne fait pas question, si les rives orientales de l'Adriatique gardent le souvenir et l'empreinte de l'influence romaine d'abord et italienne ensuite, comme l'attestent les lions ailés, sentinelles de la Sérénissime veillant sur les ports, il n'en est pas moins vrai que dans l'intérieur des terres, à quelques kilomètres du rivage, se rencontrent les traces de l'occupation et de la domination des Slaves du sud. Ainsi, à Sebenico, on voit des vestiges vénitiens d'une haute signification. Le style de certaines maisons, avec leurs fenêtres ogivales, leurs cours intérieures et leurs puits sculptés, ne permet pas le moindre doute à cet égard. De même le dôme, édifice admirable de mesure et d'élégance, représente un accord heureux entre les formes ogivales et la sérénité des lignes de la Renaissance bramantesques. Mais hors de la ville, en remontant le cours pittoresque de la Kerka, vous arrivez vite dans une région purement dalmate. Langue, mœurs et légendes ne rappellent plus l'Italie.

Voici un trait de mœurs dont vous chercheriez vainement l'équivalent dans les provinces de la péninsule, des Alpes à la mer Tyrrhénienne. Il s'agit des fiançailles locales et rurales. Lorsque la fille et le garçon, après une cour d'approche, sentent que leur mutuel amour est capable de subir la suprême épreuve, celle du mariage, ils en informent leur famille, ce qui est légitime, mais surtout ce qui est nécessaire et prudent pour la mise en scène singulière qui va suivre. La jeune fille doit être enlevée — et cet enlèvement n'est possible qu'avec la complicité complaisante de ses parents. Ceux-ci sont prévenus, en somme, de fermer les yeux au bon moment. On sait d'ailleurs qu'en tous pays l'amour maternel est familier avec toute la gamme de la discrétion. L'enlèvement se fait la nuit ou le jour. La nuit le fiancé vient sous les fenêtres de sa belle avec un cheval, un cheval blanc (le cheval a donc une robe blanche, une robe nuptiale), et assisté de quelques amis — le fiancé s'entend — il va cueillir à sa fenêtre sa future femme, comme une fleur. A ce moment un homme, dont c'est le métier, tire des coups de fusil dans la nuit. Vous voyez bien que les parents ont besoin d'être avertis. L'enlèvement diurne est moins chevaleresque et romantique. La fiancée vient parée un jour de marché; elle porte parmi ses beaux atours une étole garnie, autrefois de pièces de monnaie, aujourd'hui de billets de papier; avec ces petits tableaux coloriés elle a l'air d'une madone couverte d'ex-voto. De toute façon, une jeune fille pareille est un trésor. Il ne faudrait pas la laisser traîner dans la foule. On pourrait la ravir. C'est justement ce qui arrive. Profitant d'une bousculade improvisée, le galant emporte son bien. Il n'en a pas pour la vie, car les fiançailles ne sont pas le mariage officiel. Pour que celui-ci s'accomplisse, il faut que la Providence lui ait envoyé cette bénédiction qu'on appelle un enfant. Le mariage est donc célébré un an ou deux après les fiançailles, et l'enfant y assiste sinon comme témoin, du moins comme garantie visible de l'union. Cette fête de famille, c'est le plus joli cadeau à faire à un enfant. Mais si ce ciel ne s'est pas montré généreux, la pauvre fiancée est rendue à sa famille, avec la dot sans doute. C'est une terrible disgrâce; la jeune femme est démonétisée, elle n'a plus cours. L'essai loyal a tourné à sa confusion. Qu'advient-il d'elle ? Elle se fait pleureuse. Comme elle a des pleurs à revendre, elle suit les funérailles. Maintenant il peut se produire que la femme soit innocente: les hommes sont capables de tout, même de stérilité. La nature, dans ce cas, se charge de la revision. L'ex-fiancée sèche ses larmes. Elle quitte le cortège de la mort pour rentrer dans la vie.

JOSEPH GALTIER.

NOUVELLES DU JOUR

La hausse des changes

La hausse considérable enregistrée hier sur les changes — la livre à 96 fr. 11, le dollar à 22 fr 80. la lira italienne à 101 fr. 20 — a été l'objet, au cours de l'après-midi, des plus sérieuses préoccupations de la part des membres du gouvernement.

Dès trois heures, M. de Lasteyrie réunissait au ministère des finances MM. Dior, ministre du commerce; Henry Chéron, ministre de l'agriculture; Robineau, gouverneur de la Banque de France, et les hauts fonctionnaires de son département.

Au cours de cette conférence, on a procédé à un examen de la situation générale; les moyens propres à remédier à la crise actuelle ont été envisagés. Diverses mesures tendant au renforcement du rendement du régime fiscal et à une compression énergique des dépenses publiques ont été arrêtées; elles doivent être soumises ce matin à l'approbation du conseil des ministres.

A l'issue de cette réunion, M. de Lasteyrie s'est rendu à l'Elysée pour mettre le président de la République au courant de la situation et des décisions envisagées; puis il a eu un entretien avec M. Poincaré. Grâce à une diminution des dépenses et à l'augmentation du rendement des impôts, le gouvernement espère améliorer la situation financière et par là même le crédit de l'Etat. Les mesures préconisées seront de nature, d'ailleurs, à inspirer à l'étranger la confiance qu'il a, jusqu'à ces derniers jours, témoigné à notre pays.

La question des changes a été hier l'objet de nombreux échanges de vues dans les milieux parlementaires.

M. Pierre Taittinger, député de la Charente-Inférieure, a fait part au président du conseil de son intention de l'interpeller « sur les mesures qu'il compte prendre pour enrayer la dévalorisation du franc et pour empêcher l'aggravation du prix de la vie ».

De son côté, M. Massabuau, sénateur de l'Aveyron, a déposé une demande d'interpellation « sur les mesures judiciaires, administratives et financières que le gouvernement compte prendre pour mettre fin à la campagne abominable contre le franc français ».

Les deux interpellateurs insisteront pour que la date de la discussion soit fixée à une date aussi rapprochée que possible.

Légion d'honneur

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Par décret sont promus ou nommés dans la Légion d'honneur :

Commandeurs

M. A.-J. Chareyre, conseiller d'Etat.

M. Eugène Leroux, directeur de l'administration pénitentiaire.

M. Ch.-A. Chenu, avocat à la cour d'appel de Paris, ancien bâtonnier.

Chevaliers

M. M.-G. Marneur, conseiller à la cour d'appel d'Alger.

M. J. Saige, juge au tribunal de première instance de Bordeaux.

Les commissions des débits de tabac et des recettes buralistes

Sont nommés, pour l'année 1924, membres de la commission chargée d'établir les listes des candidatures à des débits de tabac de 1re classe :

MM. Antony Ratier, vice-président du Sénat, président; Lenoir, député, vice-président; Blaignan, sénateur; Ternois, député; Deloncle, conseiller d'Etat; Jules Noël, conseiller d'Etat; Delatour, directeur général de la caisse des dépôts et consignations; Borduge, directeur général des contributions indirectes; Nadaud, caissier payeur central du Trésor public; Félix Lamy, secrétaire général du Conseil d'Etat, secrétaire.

Sont nommés, pour l'année 1924, adjoints à ladite commission et auront voix délibérative dans les affaires dont ils seront rapporteurs :

MM. Seligmann, Gelinet et Hua, auditeurs au Conseil d'Etat.

MM. Pomme de Mirimonde et Froidevaux, auditeurs à la Cour des comptes.

Sont nommés, pour l'année 1924, membres de la commission chargée d'établir les listes des candidatures aux recettes buralistes de 1re classe :

MM. Debierre, sénateur, président; Godet, sénateur, vice-président; Girard, député; Haudos, député; Brelet, conseiller d'Etat; Billaudel, conseiller maître à la Cour des comptes; Borduge, directeur général des contributions indirectes; Simon, contrôleur central du Trésor public.

Sont nommés, pour l'année 1924, adjoints à ladite commission et auront voix délibérative dans les affaires dont ils seront rapporteurs :

MM. Auboin, Bouffandeau, Getten, auditeurs au Conseil d'Etat.

MM. Palan, Petsche et Hamelin, auditeurs à la Cour des comptes.

ACADÉMIES, UNIVERSITÉS, ÉCOLES

Académie des sciences

Sur la génération sexuée. — C'est une question de savoir, dans la génération sexuée, si les caractères sont transmis à l'embryon par la cellule femelle, généralement importante, ou si la cellule mâle, qui est petite, prend part à ce processus. Pour expliquer que les deux gamètes aient chacun un rôle à jouer en cette circonstance et un rôle équivalent, malgré la différence de leurs dimensions, on a, jusqu'à présent, estimé que l'influence en question était exercée par le noyau, souvent égal dans les deux sexes. A l'heure actuelle, où l'on a reconnu l'existence, dans le protoplasma, d'éléments nouveaux, vacuoles, plastes, mitochondries, on peut se demander si ces éléments n'ont pas une part dans cette transmission de caractères, et l'on a dû en rechercher la présence dans les deux gamètes mâle et femelle. M. Dangeard fait part de ses investigations à ce sujet. Il a pu suivre assez facilement l'évolution de ces éléments dans la cellule femelle; dans la cellule mâle, il l'a suivie jusqu'au stade d'anthérozoïde chez une hépatique. Il reste à poursuivre le travail au delà de ce stade, mais déjà les résultats enregistrés sont des plus intéressants.

Le cycle évolutif du puceron lanigère. — M. Marchal a étudié ce cycle sur des échantillons d'orme envoyés d'Amérique. Il a reconnu que le parasite attaque les bourgeons avant même que ceux-ci soient épanouis. Le puceron lanigère, en France, ne se trouve jamais sur l'orme et on peut se demander si cette différence ne tient pas à ce qu'il n'y a pas, chez nous, coïncidence entre l'apparition des bourgeons et le développement du puceron. En tout cas, l'espèce française semble bien avoir perdu toute adaptation au parasitisme sur l'orme.

Les glandes sexuelles des batraciens. — M. Bouvier présente un travail de M. Bonhoure (de Strasbourg), d'où il résulte que les glandes sexuelles chez les batraciens, se développent aux dépens de l'endoderme, qui donne d'abord la nothochorde, puis la sous-nothocorde, enfin un troisième cordon qui formera le pancréas dorsal et donnera naissance à une ébauche génitale primitivement impaire et se divisant ensuite en deux parties.

Autres communications. — M. Deslandres présente un travail de M. Perrot, professeur à l'Ecole polytechnique, sur une vérification de l'expérience de Michelson (de Russie). M. Urbain offre à l'Académie le premier tome d'une encyclopédie chimique dont il est l'auteur avec MM. Perrin et Langevin. M. Henneguy dépose une note de M. Betancès sur la cellule primitive du sang. M. Roux présente une note de MM. Manouélian et Viala sur l'encéphalitozoon qui serait le parasite de la rage. M. Kilian envoie une étude sur la structure des chaînes subalpines dauphinoises. M. Rateau dépose une note sur le vol à voile contre le vent. M. Thoulet dépose un travail sur la circulation océanique.

Election. — L'Académie procède à une élection de correspondant dans la section de médecine et chirurgie, en remplacement de M. Bordet, nommé membre associé. Au premier tour de scrutin, M. Félix Lagrange, professeur de clinique ophtalmologique à la faculté de Bordeaux, auteur de travaux qui font autorité sur le glaucome, les tumeurs de l'orbite, les lésions de membranes profondes de l'œil, etc., a été élu par 34 voix contre 3 à M. Abelous (de Toulouse).

Académie de marine

Dans sa dernière séance présidée par M. Laubeuf, l'Académie de marine a entendu une communication de M. Tramond sur *les Etudes d'histoire maritime en Angleterre et leur action depuis 1870*. Leur initiateur y a été le professeur J.-K. Laughton, qui, par son enseignement au Royal Naval College, de 1876 à 1888, a fourni aux partisans du développement de la puissance navale anglaise les éléments d'une doctrine précise et sûre.

En 1890 fut constituée la Navy Records Society. L'histoire maritime affirme au congrès des sciences historiques de 1912 son objet, sa méthode et ses besoins propres. La marine anglaise considère de plus en plus ces études comme indispensables à la préparation de la guerre. Elle en fait l'un des fondements de la formation de ses états-majors; elle appelle au Naval War College l'historien, sir Julian Corbett, qui formula en 1911, dans ses *Sone principles of maritime strategy*, les résultats essentiels de ses recherches. Une section historique est créée au comité de défense impériale et sir J. Corbett placé à sa tête en 1907.

D'une manière générale on peut dire, conclut M. Tramond, que le progrès des études d'histoire navale a été à la fois une des causes et un des moyens de la rénovation de la vitalité maritime et politique de l'Angleterre depuis 1880, comme elle l'a d'ailleurs été pour d'autres puissances.

L'Académie de marine entendit ensuite une communication de M. Lumet sur l'*Insularité du Mont-Saint-Michel et l'aéronautique*.

Inspection générale de l'instruction publique

MM. Leune, Prelat, Lamy et Gal, inspecteurs généraux de l'instruction publique, sont admis à la retraite.

Sont nommés à leur place inspecteurs généraux de l'instruction publique : MM. Ab der Halden, inspecteur primaire de la Seine; L'Hôpital, inspecteur d'académie, chargé des œuvres complémentaires de l'école; Aubin, inspecteur d'académie, directeur de l'enseignement primaire à Strasbourg; Leconte, inspecteur d'académie à Paris.

Cours et conférences

— A la Société des conférences. — La Société des conférences fera sa réouverture le mercredi 23 janvier avec la première leçon du cours de M. André Bellessort sur « Balzac », et le vendredi 25 janvier avec la conférence de M. Louis Barthou sur « les Espérances françaises ».

Le programme de cette année comprendra :

« Un cours sur Balzac », en dix leçons, par M. André Bellessort : la Jeunesse de Balzac; ses premiers romans et son premier amour : « la Dilecta »; des *Chouans* à la *Comédie humaine;* le roman de sa vie : *l'Etrangère;* la France et le Paris de Balzac; la société : le *Curé de village;* les *Illusions perdues;* les *Femmes et l'amour;* les sentiments humains : *César Birotteau*, le *Cousin Pons;* les grands types : la *Cousine Bette, Goriot, Grandet, Vautrin;* les dernières années. Les mercredis à 2 h. 1/2, du 23 janvier au 26 mars.

Six conférences « Demain », qui seront faites sur des sujets d'actualité par MM. Louis Barthou : « les Espérances françaises »; Jean-Louis Faure : « l'Avenir de la chirurgie »; Louis Bertrand : « Ce qu'en penserait Louis XIV »; Jean Sarment : « les Tendances nouvelles au théâtre »; capitaine Fonck : « l'Aviation française et son avenir »; Maurice Paléologue : « l'Avenir de la Russie ». Les vendredis à 2 h. 1/2, du 25 janvier au 29 février.

Quatre causeries sur « Perrault », par M. André Hallays : « Une famille de bourgeois au dix-septième siècle »; la *Colonnade du Louvre;* Boileau contre Perrault; les *Contes de fées*. Les vendredis à 2 h. 1/2, du 7 mars au 28 mars.

Ces conférences paraîtront à la *Revue hebdomadaire*. On s'abonne, 184, boulevard Saint-Germain.

A L'HOTEL DE VILLE

A la direction générale des travaux de Paris

La préfecture de la Seine nous communique la note suivante :

M. Juillard, préfet de la Seine, a visité hier après-midi les services administratifs de la direction générale des travaux, quai de la Rapée, 98. En recevant les chefs de service et chefs de bureau de cette direction, il a fait allusion aux incidents récents qui l'ont amené à prendre, à l'égard du directeur général, les sanctions dont la presse s'est entretenue ces jours derniers. Il a tenu à déclarer à tout le personnel de la direction que la mesure qu'il avait prise n'atteint en rien les sentiments d'estime qu'il garde pour son collaborateur, M. Malherbe, à l'intelligence, à la probité et à la force de travail duquel il rend publiquement hommage.

M. Malherbe a répondu qu'en s'inclinant devant la décision préfectorale il tenait à donner à tous l'exemple de la discipline, mais que les paroles bienveillantes du préfet lui adoucissaient et lui facilitaient ce qu'il considérait comme l'accomplissement d'un devoir.

M. Juillard a ensuite visité en détail tous les bureaux de la direction générale et s'est longuement et cordialement entretenu avec les principaux fonctionnaires de cet important service qu'il a remerciés de leur bon esprit et de leurs efforts; il a particulièrement félicité le service des ingénieurs qui, par son intelligente initiative et grâce au dévouement de tout son personnel, a obtenu des résultats fort appréciables lors des dernières inondations.

La revision des listes électorales

On sait que les tableaux des rectifications apportées aux listes électorales sont en ce moment déposés dans les mairies, où les réclamations aux fins d'inscription ou de radiation sont reçues pendant vingt jours, du 16 janvier au 4 février inclusivement, de dix heures du matin à quatre heures de l'après-midi. Elles y seront reçues en outre les lundis de huit à dix heures, le soir, et le 4 février, dernier jour, de dix heures du matin à minuit.

Les électeurs sont invités à produire toutes pièces ou éclaircissements utiles, livret militaire, carte d'identité de la préfecture de police, livret de famille, bulletin de naissance, dernières quittances de loyer, justification du domicile réel au moyen de certificat légalisé, certificat du percepteur pour le titre de contribuable, etc.

Tout électeur est invité à vérifier lui-même ou à faire vérifier par un inscrit son inscription ou son maintien sur la liste électorale.

Au delà du 4 février, aucune réclamation ne pourra être reçue — sauf lorsqu'il s'agit de l'option d'un inscrit sur plusieurs listes à la fois, auquel cas le délai est prorogé jusqu'au 25 mars.

LE BANQUET de l'Association des anciens secrétaires DE LA CONFÉRENCE

L'Association des anciens secrétaires de la conférence des avocats, après avoir tenu, hier, dans la journée, sa séance annuelle sous la présidence de M. Raymond Poincaré, son président, s'est réunie, le soir, en un banquet que présida M. Millerand, président de la République et membre de l'association.

Au dessert, prenant la parole le premier, M. Raymond Poincaré se félicita de pouvoir, au moment où il abandonne la fonction que l'association lui avait confiée pour le temps réglementaire de trois ans, souhaiter, une fois encore, la bienvenue au président de la République.

Vous ne vous êtes pas trouvé trop mal, j'imagine, de l'air que vous avez respiré naguère à notre foyer familial, puisque vous avez répondu, avec un si cordial empressement, à notre second appel, et je puis vous donner l'assurance que, de leur côté, tous les membres de l'association éprouvent une grande joie, mêlée de reconnaissance, à la pensée que pas un instant vous ne vous êtes laissé éloigner d'eux par les occupations et les devoirs de votre haute magistrature. Je n'ai pas besoin de vous dire combien personnellement je suis touché de votre présence, qui me rappelle de si chers et si vieux souvenirs.

Plus de quarante ans ont passé, depuis que nous avons été admis, côte à côte, aux honneurs du secrétariat et vous ne me démentirez certainement pas si j'affirme que ce sont ceux auxquels, de toute notre vie, nous avons été le plus sensibles. Les autres, quels qu'ils soient, ne sont jamais reçus d'une âme aussi fraîche et aussi frémissante; et s'il est vrai que les feux de l'aurore ne sont pas si doux que les premiers regards de la gloire, y a-t-il rien de si doux que d'être déjà regardé par la gloire à l'aurore de l'existence ? Le secrétariat de la conférence, ce n'est pas seulement une flatteuse et brillante réalité, c'est une promesse qu'on se fait et qu'on fait aux autres; c'est une jeune espérance qui s'empare du cœur des élus et qui leur asservit l'avenir.

Quel délicieux pays du rêve que la conférence des avocats ! Quel séjour enchanteur aux portes de la destinée ! Avant de pénétrer dans l'inconnu, chacun peut modeler à sa guise la figure qu'il désire faire dans le monde. Celui-ci confine sagement son ambition dans une étude d'avoué; celui-là souhaite de réussir au barreau; un autre se voit en robe rouge dans une audience solennelle; quelques-uns caressent déjà d'une main délicate un portefeuille ministériel; et ce qui est charmant, voyez-vous, c'est que nul ne connaît encore le revers de la médaille qui captive son imagination et qu'ainsi chacun peut savourer davantage des plaisirs et des fiertés qu'il aura peut-être plus tard grand'peine à ressaisir. Ah ! messieurs, qui nous rendra aux uns et aux autres les enthousiasmes, les envolées d'esprit et même, pourquoi pas ? les châteaux en Espagne et les mirages du secrétariat ?

Rappelez-vous, monsieur le président, avec quel intérêt passionné nous feuilletions l'annuaire de notre association, pour y retrouver la carrière de nos aînés; et aux noms des Grévy, des Rousse, des Bétolaud, des Ferry, des Barboux, des Gambetta et de tant d'autres, nous nous sentions envahis par une sorte d'émulation latente et d'émotion sacrée. Quand nous continuions à tourner les feuillets et que nous nous rapprochions de notre promotion de 1882, les noms nous semblaient plus familiers et nous nous arrêtions à ceux des confrères qui étaient presque nos contemporains et qui déjà s'étaient signalés par des succès à la barre. Parmi ces confrères, il en était un qui avait été secrétaire quatre ans avant nous et qui, en 1880, à la rentrée de la conférence, avait prononcé un éloge de Duvergier, écrit dans une langue admirable de finesse et d'élégance. Il avait disputé la première place à un jeune et fougueux orateur d'Aiguesvives, qui débordait comme la Seine en janvier et qui faisait un singulier contraste avec la souriante et ironique sérénité de son concurrent. Emile Jamais est malheureusement mort à la fleur de l'âge, sans avoir pu donner sa véritable mesure dans les assemblées politiques. Son camarade de secrétariat est resté au Palais, avec une fidélité qui ne s'est jamais démentie, et il y est arrivé au bâtonnat par une pente naturelle, sans l'avoir cherché et sans avoir rien fait pour flatter la fortune. Les suffrages lui sont venus comme au plus digne, au meilleur et au plus modeste. C'est lui, c'est Charles Chenu, qui me succède aujourd'hui, messieurs, à la tête de notre association. Je lui remets avec confiance une charge dont il s'acquittera, je le sais, comme de toutes celles qu'il accepte, avec le plus généreux dévouement.

Et M. Raymond Poincaré de terminer en portant, au milieu d'unanimes bravos, la santé du président de la République. M. Alexandre Millerand se leva ensuite et dit toute sa joie de se retrouver au milieu de ses confrères de l'Association des anciens secrétaires de la conférence qui, tous, ont un trait commun, l'amour du beau langage et de l'indépendance. Puis le président de la République fit allusion à la récente cérémonie, au Palais, de la rentrée de la conférence du stage, « où les voix de la jeunesse se faisaient écouter et applaudir même après la magistrale harangue d'un bâtonnier que l'ordre ne se sentit jamais plus fier d'avoir placé à sa tête ».

N'acclamions-nous pas, au cours de cette vibrante cérémonie, poursuivit M. Alexandre Millerand, le maître prestigieux qui vient à sa manière, à la baïonnette, de conquérir les suffrages de l'Académie française comme il eût enlevé le verdict d'un jury?

Nous avons aujourd'hui la rare fortune d'assister à la transmission des pouvoirs du président Poincaré au bâtonnier Chenu.

Quel éloge ferais-je du premier qui ne demeure au-dessous de ce que pense chacun de vous? Lorsque le Parlement proclama que Raymond Poincaré avait bien mérité de la patrie, il ne connaissait que le président de la guerre. Il ignorait quels services nouveaux il devait ajouter à ceux si justement exaltés; comment, avocat inlassable de la France, il défendrait chaque jour pied à pied, sans reculer d'un pouce, contre la mauvaise foi de l'ancien ennemi comme aussi contre l'aveuglement d'amis abusés, les droits méconnus de la patrie.

Le bâtonnier Chenu appartient tout entier au Palais. Sa belle carrière s'y est déroulée avec une ampleur et une unité imposantes. Sans que la politique lui ait jamais fait déserter la barre, des causes retentissantes lui ont offert l'occasion, et jusqu'à la veille même de la guerre, de se prononcer sur ses hommes et sur ses gestes. Il les jugea avec cette éloquence cinglante, avec cette autorité souveraine qui en firent, dès longtemps, le plus redouté des adversaires. Chez lui, la trempe du caractère ne le cède pas à l'éclat du talent. Prince de l'esprit, il a réalisé ce tour de force d'être le plus aimé en même temps que le plus spirituel des confrères.

Aussi étions-nous bien sûrs de rallier tous leurs suffrages en nous mettant d'accord, M. le président du conseil, M. le garde des sceaux et moi, pour apporter, ce soir, à M. le bâtonnier Chenu la cravate de commandeur de la Légion d'honneur.

Une longue ovation salua les dernières paroles du président de la République et toutes les mains se tendirent vers le bâtonnier Chenu.

LA DECRUE DE LA SEINE

La baisse s'accentue de jour en jour. La cote au pont d'Austerlitz était ce matin de 4 m. 04 contre 4 m. 40 hier.

La navigation a repris pour les marchandises, mais la circulation des Bateaux parisiens ne recommencera que lorsque les berges seront complètement à sec.

Les bureaux du service central hydrométrique, actuellement quai Malaquais, seront transférés aujourd'hui au ministère des travaux publics, boulevard Saint-Germain, 244.

Au ministère des travaux publics

M. Le Trocquer, ministre des travaux publics, a reçu hier après-midi MM. Dausset, Mascuraud, Magny, Ranson, Billiet, Raphaël-Georges Lévy, Deloncle et Berthelot, qui, au nom de tous les sénateurs de la Seine, sont venus l'entretenir de la question des récentes inondations et des mesures à prendre pour la défense de l'agglomération parisienne et de sa banlieue contre les crues de la Seine.

Le ministre leur a donné tous les renseignements techniques, à la fois sur les mesures de défense et de préservation immédiates et sur les grands projets de travaux à plus lointaine échéance.

En ce qui concerne les mesures de défense immédiate, le ministre a fait connaître qu'il se préoccupe de faire examiner d'urgence si elles ne pourraient être utilement complétées sur certains points.

Quant aux grands travaux, leur exécution, déjà commencée pour certains, doit être poursuivie dans le double dessein, non seulement de diminuer pour l'avenir le danger des inondations, mais encore de faciliter la navigation sur la Seine et jusqu'à la mer, de manière à procurer à la capitale d'importants avantages économiques.

ART ET CURIOSITÉ

Au musée Rodin

On vient de mettre en place, au musée Rodin, dans le salon d'honneur du rez-de-chaussée, une décoration en façon de tapisserie due au talent délicatement inventif de Jaulmes, et qui recouvre en entier la muraille.

Deux larges panneaux, quatre panneaux très étroits et quatre dessus de portes en constituent l'ensemble. Rien de doux à l'œil et de frais comme les grands panneaux, composés d'un décor de nature entrevu dans un encadrement de treillage vert découpé sur un fond safrané. L'artiste y a superposé à une ligne onduleuse de guirlandes formées de fruits et de fleurs un parterre ombragé de petits et de grands arbres. Au centre du parterre, posés sur la guirlande, à droite et à gauche de la vasque, des éperviers ou des cygnes stylisés. Au-dessus de ce décor de nature, deux grandes retombées d'étoffes d'un gris teinté de rose, à grands ramages dorés. Entre les deux, un écusson d'étoffe d'un blanc rosé où s'enferment deux phrases de Rodin : « Un art qui a la vie ne restaure pas les œuvres du passé; il les continue. — Relier le présent au passé, c'est l'œuvre nécessaire. » Au-dessous de l'écusson, un génie; sous le génie, deux guirlandes de fruits et de fleurs se balancent et forment l'encadrement de l'écusson. Les deux retombées de draperies sont reliées l'une à l'autre, ici par des cordages où s'accrochent une lyre, un tambour de basque, un pipeau, là par un enlacement de thyrse, de torche, d'arc et de carquois. Les verdures, l'écusson symbolique, les guirlandes se détachent, dans la partie supérieure, non sur un fond de ciel, mais sur un fond d'un rouge saumoné. Çà et là, des vols de tourterelles piquent joyeusement des notes blanches.

Les panneaux étroits sont formés de minces cariatides entourées de guirlandes et détachées sur fond rouge saumoné. Les dessus de portes sont meublés de grands vases de pierre entourés d'une façon de voile de crêpe.

Tel est l'ensemble imaginé par Jaulmes. On ne saurait croire à quel point il rehausse la noblesse de l'architecture et s'harmonise avec la blancheur des marbres épars dans la salle. C'est une œuvre du meilleur goût, du plus beau style, et qui joue la tapisserie à ravir. — T.-S.

Les conférences du Louvre

Les conférences du musée du Louvre, quai des Tuileries, 4, qui avaient été suspendues par mesure de prudence, reprennent leur cours régulier, toute crainte d'inondation pouvant être considérée comme écartée.

L'exposition Claude Monet

L'exposition Claude Monet, organisée aux galeries Georges-Petit au profit des sinistrés japonais, par MM. Léonce Bénédite et André Dézarrois, avec le concours de quelques collectionneurs et admirateurs de ce grand peintre, fermera irrévocablement le 18 janvier.

FEUILLETON DU *Temps*
DU 16 JANVIER 1924

CHRONIQUE MUSICALE

A L'OPÉRA-COMIQUE : « la Plus forte », drame lyrique en quatre actes, de MM. Jean Richepin et Paul de Choudens, musique de Xavier Leroux.

Depuis le commencement de la saison, l'Opéra-Comique a monté quatre ouvrages inédits de musiciens français. Cet effort, où l'on trouvera autant de générosité que d'énergie et de savoir-faire, mérite une délicate considération. Il peut être loué avec vivacité, tant les difficultés exigées par la mise à la scène d'une œuvre lyrique sont devenues nombreuses. Il nous permet d'apprécier quatre aspects opposés et curieux de la production musicale actuelle.

La dernière création de la salle Favart déplaira peut-être aux novateurs séditieux et aux spectateurs qui raffinent sur le choix de leurs plaisirs. C'est un solide et claironnant drame agreste que la *Plus forte*. Il enchantera ceux qui se passionnent pour le théâtre bien fait, populaire, plein de gros effets et d'artifices irrésistibles. On le goûtera comme une de ces lourdes soupes villageoises, apprêtées selon les vieilles recettes rurales.

Xavier Leroux m'écrivait, il y a quelques années : « La mission du compositeur consiste à rassembler les rythmes ancestraux. Le musicien ne peut s'inspirer que des chants populaires. Il doit les interpréter avec le goût et la science qui lui sont propres; il doit les animer, les affermir et les répandre. Le rôle du compositeur apparaît ainsi comme un rôle national. » Ce rôle national, Xavier Leroux a cru le tenir en prenant pour principaux thèmes du *Chemineau* des motifs caractéristiques du folklore bourguignon. Lorsqu'il s'est agi de la *Plus forte*, l'auteur de la *Reine Fiammette* n'a pas cru devoir mieux faire que de se servir d'airs populaires d'Auvergne. Le grand succès du *Chemineau* le détermina en faveur de cette manière d'écrire. Son génie expansif et rusé ne se plaisait plus qu'à ces chants de terroir. Le musicien les reliait, les développait et les nuançait avec autant d'ardeur que de maîtrise.

Xavier Leroux a été enlevé trop tôt à notre affection. Il devait nous donner toute une suite de ces grandes fresques rustiques, à grosses touches, à larges et puissants traits. Sa personnalité en eût été agrandie et mieux éclairée.

A vous parler naturellement, je n'éprouve pas un goût bien décidé pour ces sortes de paysanneries lyriques. Leurs héros campagnards prennent au théâtre des poses trop avantageuses, et, s'exprimant avec une fausse majesté, débitent à tout instant leurs nobles sentiments. C'est trop simple et pas assez.

Mais Xavier Leroux et MM. Jean Richepin et Paul de Choudens ont voulu combattre à découvert. Le sujet de la *Plus forte*, dans ses données plus libres que délicates, semble, au premier abord, de la plus orageuse hardiesse. On dirait d'un drame de bêtes au fond des forêts, à la saison du désir. Dans un déploiement violent des instincts et des forces animales, un mâle et son petit se disputent la même femelle. Elle meurt. Les mâles, réconciliés, retournent à leur tanière. MM. Jean Richepin et Paul de Choudens ont décrit cette lutte bestiale avec de tendres scrupules. Voici leur affabulation.

Dans sa ferme montagnarde d'Auvergne, Pierre, devenu veuf, a épousé Julie, une servante encore jeune. Afin d'avoir place nette, il a éloigné son fils unique, Jean, et l'a fait engager chez les bûcherons, à l'âge de quinze ans. Dix ans après, par un lourd après-midi d'automne, Julie se plaint nerveusement d'être délaissée par son mari. Il n'est occupé que du travail de la terre. Le soir, il rentre harassé, mange et s'endort farouchement. Fatigué des soins immenses qu'exigent ses champs, Pierre n'est pas en état de se livrer aux dissipations. Julie ne connaît que trop, ainsi, la cause de cette insultante singularité. L'homme a une injuste préférence pour la terre. La terre est la plus forte. Excédée, Julie accable le fermier des reproches les plus injurieux et, agitée par un trouble obscur, s'enfuit dans la forêt.

L'aiguillon du plaisir a poussé trop loin les esprits de cette femme qui manque de grâce et de timidité. Elle brame. Elle rêve à des amours brusques et sauvages. Elle se roule sur un tapis de feuilles mortes, dans un coin sombre du bois. Deux jeunes bûcherons ont pressenti sa chaude présence. Ils découvrent sur le sol certaines erres. Ils viennent jusqu'au ressui. Ils aperçoivent enfin Julie. Et pour l'obtenir ils se battent, la mine méchante, le souffle rauque. Vifs, menaçants, orgueilleux, ils bondissent, tournent, s'empoignent. Louis est frappé, chassé. Julie appartiendra au plus fort. Le vainqueur n'est autre que Jean, le fils du mari abandonné.

Pierre a rappelé son fils. Il voudrait lui faire épouser une jeune paysanne, Irma. Mais Jean regrette l'étreinte éphémère et passionnée de l'inconnue. A la fête de bûcherons, l'adolescent retrouve Julie. Ils se réuniront, le soir même, au Val-d'Enfer. Pierre a entendu la conversation criminelle de son fils et de sa femme. Il viendra le premier au rendez-vous.

Au Val-d'Enfer, où les brumes de la nuit cachent les ondulations des monts grisâtres, Julie, qui croit aller à la rencontre de son amant, se heurte avec épouvante à Pierre. Bientôt, elle reprend son assurance et brave le fermier. Alors, Pierre lui crie : « Mon rival, ton aimé, ton amant, c'est mon fils! » Elle apprendra, de la propre bouche de Jean, l'affreuse vérité. Julie, de désespoir, se jette dans le torrent. Pierre et Jean rentreront à la ferme. La terre « qui toujours demeure la plus forte » les consolera.

Telle est, rapidement esquissée, cette tragédie champêtre dont on peut écrire qu'elle est la *Phèdre auvergnate*. Il s'en dégage comme de fauves senteurs et je ne sais quelle chaleur animale. Malheureusement ces paysans éperdus et haletants sont des hommes à manières enivrés d'eux-mêmes. On éprouve quelque gêne à écouter leurs discours. « Le blé sacré qu'en son auguste sein l'on sème », s'écrie le grossier Pierre en discutant avec sa femme démente. Et le jeune bûcheron brutal Jean dit : « Son rêve, je le défends contre toi. Pur et calme, dans son cœur, qu'il s'achève. » Louis, Julie, Irma ne parlent également qu'en termes d'une galanterie aussi aisée. J'ai connu, pendant la guerre, d'authentiques bûcherons auvergnats. Ils n'étaient pas si chargés d'esprit et leur vocabulaire semblait des plus restreints. L'un d'eux, taciturne et très primitif, était resté, tout seul, pendant des années, dans la forêt. Il ne répondait jamais à ceux qui l'interrogeaient que par des grognements et des murmures. Avait-il désappris le langage humain? Velu, svelte, immobile et puissant, il ressemblait lui-même à un grand arbre mystérieux. Il est vrai, aussi, que ces bûcherons d'Auvergne n'entreprenaient « la coupe » qu'en hiver, lorsque la sève sommeille, et non au commencement de l'automne, comme voudraient nous le faire accroire les auteurs de la *Plus forte*. Mais il est des accommodements avec les poètes, même lorsqu'ils sont grands et glorieux comme M. Jean Richepin.

Vous connaissez la prosodie frénétiquement accentuée, l'orchestre entraînant, pressant, heurté du compositeur du *Chemineau*. Dans la *Plus forte* (1), sa technique n'est pas moins alerte, abondante et robuste. Il y a peut-être moins de bonhomie communicative, de malice et de netteté dans la *Plus forte* que dans le *Chemineau*. Malgré leurs scénarios qui sont à l'opposé l'un de l'autre, les deux partitions s'apparentent et se complètent. Cette musique fruste, directe, sans dessous, entête comme du gros vin âpre. Xavier Leroux sait tracer à grandes lignes schématiques les caractères. Les hautes silhouettes de ses personnages se détachent, bien accusées et noires, sur le fond des paysages. La mélodie, longue, constamment au paroxysme, creuse, dans la terre lourde des harmonies, des sillons profonds et parallèlement sinueux, comme à l'aide du soc d'une charrue.

Le court prélude du premier acte nous révèle l'important motif de la terre, d'allure populaire, sain, exalté, à la fois mystique, agreste et joyeux. Pierre, en labourant, reprend le thème, le module et le répète avec une patiente énergie. Les bœufs, larges du coffre, semblent pousser lentement du front la charrue et mesurer leur marche sur le chant du cultivateur. Ce thème souple et véhément s'étale et ondoie sur toute la partition. Xavier Leroux, qui était un professeur émérite, construisait ses édifices sonores avec des soins infinis, selon un plan remarquablement conçu et exécuté. Il choisissait trop vivement ses matériaux. Il les prenait assez souvent au hasard. De là quelques pages qui nous semblent, aujourd'hui, vulgaires, mais qui n'en dénotent pas moins un large souffle, une intarissable invention mélodique. La partition de la *Plus forte* est d'un équilibre, d'une distribution et d'une combinaison exacte qui font aux techniciens la meilleure impression.

Chaque scène, chaque acte sont découpés puis réunis avec un discernement juste. Les motifs se colorent, à gros empâtements, s'éploient, fraternisent, se fragmentent et reviennent à propos et d'après un système où il y a autant d'emportement que de raison. L'ouvrage entier est campé d'aplomb, avec un dogmatisme plein de sécurité. Aussi bien, la méthode est exemplaire et bien connue. Il serait peut-être inutile de suivre chaque thème dans ses évolutions successives et facilement prévues. Mais le musicien répète et force constamment les effets. Il a trop de complaisance pour les unissons, les cadences, les progressions harmoniques, les accords brusquement plaqués. Je ne puis tenir longtemps à la monotonie qui nous en vient, malgré la véhémence continue de la déclamations. Là Wagner, ici M. Puccini nous ont gâté l'esprit sur ces articles. Les grands contrastes que font ressortir les tons bruns et les noirs, ces effusions tumultueuses, ces sollicitations caressantes, ces épanouissements industrieux ne conviennent pas toujours à une description nette de l'âme rustique. « Voltaire travaille en marqueterie, disait Piron, et moi je jette en bronze. » Xavier Leroux, aussi, voulait par trop jeter en bronze.

On écoutera encore, au premier acte, la chanson du rouet qui deviendra l'un des thèmes de Julie, l'intense duo de Pierre et de Julie, et enfin un retour triomphal du chant de la terre qu'on a entendu au début.

L'important prélude du second acte évoque le lever du jour dans les fraîcheurs du sous-bois. Chants graves de la forêt. Senteurs végétales capiteuses. Feuillages légers des jeunes hêtres, gainés d'écorce grise, satinée et de verte mousse veloutée. Un chevrier fait entendre au loin sa mélopée. Elle est précédée d'un air des bûcherons, accompagné par les cors, et suivie du mmonologue plein de sensualité animale de Julie. Des chœurs lointains, d'où s'élance la voix pure et chaude de la jeunesse, traversent le mouvant rideau d'arbres. Après le duo brutal des deux bûcherons, voici le long duo d'amour qui rappelle sensiblement le duo de la fin du premier acte du *Chemineau*.

Un bref prélude du troisième acte et nous réentendons l'air du chevrier. Le troisième acte contient les pages les plus plaisantes de la partition, brochées dans un souriant et ingénieux ballet. D'abord tressaute la bourrée des vieux, puis l'exquise bourrée des vieilles qui nous a permis d'applaudir, à deux reprises, une chorégraphe minuscule et endiablée, Mlle Collin, dont le style mordant égale la vivacité piquante. Suivent la bourrée des jeunes, la danse de la cognée, la chanson de l'Auvergne, d'un rythme et d'une envolée que le public a fort goûtés. Je n'ignore pas que ces aimables danses ont été empruntées au folklore local. Mais elles sont présentées et harmonisées, dans l'œuvre de Xavier Leroux, MM. Jean Richepin et Paul de Choudens, avec la plus fine et fraîche poésie. Et le ballet a été réglé par Mme Jeanne Chasles avec une grâce, une tendresse et une naïveté spirituellement promptes. Retenons encore, du troisième acte, le Salut à saint Cognard, le retour de Julie annoncée par le thème de la chanson du rouet, la ronde et les chœurs de la procession.

Le quatrième acte est plus concis. Il ne renferme que trois scènes dramatiques d'une pompeuse horreur. La tragédie rurale se termine comme elle a commencé, sur le chant, d'une énergique vertu, à la gloire de la terre.

Xavier Leroux est mort prématurément. Il n'a laissé que la partition piano et chant de la *Plus forte*, dont il n'a pu orchestrer que le premier acte. M. Henri Büsser a continué la grande tâche interrompue avec un raffinement d'art et de piété qui étonne l'imagination. On ne saurait plus familièrement pasticher l'instrumentation fougueuse et claire du musicien du *Chemineau*. Mais Xavier Leroux eût, sans doute, supprimé quelques vociférations et quelques vulgarités. Elles contrarient notre plaisir et gênent notre sentiment. Elles donnent à la démodé. Pour nous remettre dans notre ancienne confiance, il nous faudra encore relire le dernier acte de la *Reine Fiammette*, d'une grâce si enveloppante et si pure.

Les rôles de Julie et de Pierre sont écrits dans les tessitures d'une difficulté excessive. Deux artistes, Mlle Lyse Charny et M. Henri Albers, les ont tenus avec une rare et puissante virtuosité. M. Henri Albers s'est maquillé de façon à ressembler à M. Jean Richepin. Je ne le félicite pas sur cette tentative. Mais j'admire pleinement son autorité scénique et son chant. Mlle Lyse Charny possède un contralto naturel, aux belles sonorités rondes. Fatiguée à la répétition générale, elle a pris sa revanche à la première représentation. Aussi bien, l'ouvrage lui-même, soutenu dans toute sa vivacité par l'excellent chef d'orchestre M. A. Catherine, a obtenu un éclatant succès auprès du public de la première représentation. M. Charles Friant est actuellement le meilleur ténor de la troupe régulière de la salle Favart. Servi par sa voix limpide et forte, il interprète le rôle de Jean en beau bûcheron de cinématographe. Enfin M. Baugé a le grand mérite, par-dessus tous les autres, d'être simple et humain. La mise en scène, d'un réalisme évocateur, ainsi qu'il convient, est due à M. Albert Carré.

Les cultivateurs, qui ne sont pas si bêtes, écouteront avec curiosité ce drame lyrique fait pour célébrer les passions et les travaux de la terre. On tente enfin, aujourd'hui, de donner des lettres de noblesse certaine à nos fermiers. On dévoile leurs généalogies. Ils sont, à leur tour, des patriciens remplis de l'orgueil de leur naissance. Je pense maintenant que nous ne devons pas nous étonner de voir les laboureurs prendre, au théâtre lyrique, le langage recherché des princes ainsi que les sentiments et les gestes des héros romantiques et symbolistes. Nous n'aurons plus de surprise qu'à découvrir de tels paysans, quand nous nous mêlerons aux rudes jeux des champs.

HENRY MALHERBE

(1) *La Plus forte*, partition piano et chant. Choudens, éditeur.